



COMITÉ RÉGIONAL  
D'ÉQUITATION  
D'ÎLE DE FRANCE

## Rapport de Gestion

Exercice 2008/2009

Comité Régional Ile de France

**ASSEMBLEE GENERALE du 18 Février 2010**

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs,

Les comptes du Comité Régional d'Équitation Ile de France arrêtés au 31 août 2009 qui vous ont été adressés laissent apparaître un déficit de 153 033 €, pour un prévisionnel en équilibre.

### **ANALYSE DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT**

#### ➤ **PRODUITS 2008/2009**

Le total des produits est de 1 549 003 € selon la répartition suivante :

*1 152 606 € de subventions*

*260 581 € de recettes concours (comptes organisateurs FFE)*

*65 217 € de produits exceptionnels*

*3 316 € de produits de gestion courante*

*24 083 € d'encours de production (salaire de J MOREL)*

*43 200 € de produits financiers*

L'augmentation des produits est due à :

- la part fédérale sur le produit des licences (99 300 licences délivrées en 2009)
- la subvention fédérale (1€ par licence en faveur des CDE),
- au Fonds EPERON (soutien pour l'organisation du CICO),
- aux recettes Concours (qui apparaissaient auparavant de façon compensée),
- aux produits exceptionnels (une reprise sur provision MSA de 54 217 € et 2 régularisations concernant une subvention CR IF pour 5000 € et une subvention pôle espoir pour 6000 €)

#### ➤ **CHARGES 2008/2009**

Les charges représentent un total de 1 702 036 €

#### ➤ **COMMENTAIRES SUR LES DIFFERENTS POSTES**

- Les charges externes

Les charges externes s'élèvent à 188 129 € et présentent une augmentation sur les postes suivants :

- Frais de poste et Télécom. : (organisation des AG pour les CDE et envois exceptionnels pour le Champ. D'Europe)
- Réceptions et frais de représentation
- Honoraires
- Frais de déplacements

- Les charges spécifiques pour 1 125 157 €

Les commissions du Comité Régional d'Equitation Ile de France travaillent selon 3 critères fixés en début de mandat : l'investissement productif, la formation et le développement des disciplines.

La ligne PONEY a disparu (120 000 €) car ces actions sont transversales et nous les retrouvons dans chacune des commissions.

Certaines commissions ont donc augmenté en récupérant des charges anciennement liées au Comité Poney.

Les lignes « Séminaire » et « Championnats régionaux » sont, quant à elles, apparues pour les mêmes raisons.

A noter que la commission DRESSAGE a sur cet exercice géré l'organisation de 2 Championnats régionaux.

Les règles comptables en vigueur nous imposent de présenter le compte de charges CICO non compensé par des recettes. Ce compte est débiteur de 497 659 € et les recettes correspondantes à l'organisation de ce concours se retrouvent dans le compte de produits.

- Les charges exceptionnelles s'élèvent à 83 728 € et correspondent au reversement d'une subvention du PNDS et destinée à l'union Equestre pour 33 333 €, une régularisation FFE pour 15 628 €, le reclassement des indemnités de rupture conventionnelle de M FERNET pour 20 000 €, une dotation aux amortissements antérieurs pour 11 529 € et diverses régularisations pour 3238 €.

- Les postes salaires et charges pour 225 109 €

### **Affectation du résultat**

Nous vous proposons de reporter le déficit de l'exercice 2008/09 en diminution du report à nouveau qui passerait à 464 231 € (617 264 € *solde* - 153 033 € *déficit*).

J'arrive au terme de la présentation du compte de gestion et suis prêt à répondre à vos questions.

Je donne la parole à Monsieur PIOCHAUD, notre commissaire aux comptes.

Je vous demande donc de manifester :

- Votre approbation des comptes 2008/2009
- Votre quitus pour cette gestion

Jean Luc AUCLAIR,  
*Trésorier du Comité Régional d'Equitation Ile de France*